



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame V. MOSQUERA
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : D1062/2020 – 04/XFD/1769569 (corr. : Mme M. Vanderstocken)

N/Réf. : GM/KD/BXL22027_672_PU_Dominicains_12

Annexe : /

Bruxelles, le 26/04/2021

Madame la Directrice,

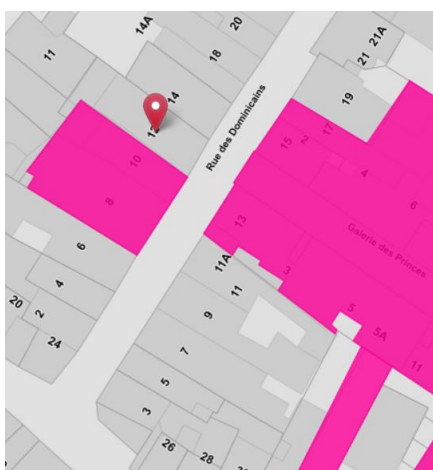
Objet : BRUXELLES. Rue des Dominicains, 12.

Demande de permis d'urbanisme portant sur la modification de la devanture commerciale.

Avis de la CRMS

En réponse à votre courrier reçu par mail le 30 mars 2021, nous vous communiquons *l'avis défavorable* formulé par notre Assemblée en sa séance du 21 avril 2021.

La demande concerne une maison à façade néoclassique (1865), reprise à l'Inventaire du patrimoine architectural et comprenant probablement un noyau traditionnel plus ancien. Le bien jouxte le restaurant « Chez Vincent » (sis rue des Dominicains, 8-10) classé comme monument (zone de protection). Il se situe à l'aboutissement de la Galerie des Princes comprise dans les Galeries Royales Saint-Hubert classées et est également compris dans la zone tampon entourant la Grand-Place, classée Patrimoine mondial par l'Unesco.



© Brugis (image de gauche) / carte postale n.d. (image centrale) / façade vue depuis la Galerie des Princes (image de droite - extraite du dossier)

La CRMS a été consultée antérieurement dans le cadre de projets de réaffectation des étages en logement, comprenant la création d'une entrée séparée (cf. avis en 2004 puis en 2013).

1/2

Le projet porte sur la transformation de la devanture commerciale, avec pour objectif d'apporter plus de transparence et de lien visuel entre le rez-de-chaussée, affecté en restaurant, et la rue.

La devanture existante est une composition inspirée de celle des cafés et brasseries datant du tournant du XIXe – XXe siècle : accès au logement latéral, division tripartite pour le commerce avec porte à double battants centrale et allège de panneautage en bois architecturé (avec cadre et panneaux).

Les travaux conserveraient les pilastres en pierre bleue existants aux extrémités latérales. Dans la baie existante dégagée des menuiseries existantes, deux nouveaux trumeaux cannelés en béton recouverts de feuilles en pierre bleue agrafées seraient placés. La traverse d'imposte serait parfaitement alignée entre les parties vitrées de fenêtre et des doubles portes. L'allège serait vitrée, les châssis et les portes seraient en bois peint en noir.


La CRMS estime que le projet n'apporte pas d'amélioration alors que la devanture actuelle s'intègre parfaitement dans le contexte urbain de la zone Unesco, tant au niveau de sa composition, des matériaux, que des reliefs. La composition projetée propose en revanche des rythmes et des proportions moins harmonieux et plus rigides. Le système de doubles portes accolées – logement et restaurant crée un déséquilibre dans la composition d'ensemble et l'allège vitrée constitue un élément incongru. En outre, le système de très large guillotine permettrait une ouverture quasi totale de la façade, ce que le RCUZ souhaite éviter dans le centre historique aux abords de la Grand-Place.


Par conséquent, la CRMS émet un avis défavorable en raison de l'impact préjudiciable qu'aurait la nouvelle devanture quant au contexte patrimonial environnant, ainsi que sur le bien proprement dit. Elle préconise le maintien et la remise en état de la devanture existante.



Situation actuelle et projetée (images extraites du dossier de demande)

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe


C. FRISQUE
Président

C.c. : svalcke@urban.brussels; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ;
pjelli@urban.brussels ; dsourbi@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ;
commissionconcertation.urbanisme@brucity.be; opp.patrimoine@brucity.be ; cvandersmissen@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels; martine.vanderstocken@brucity.be